

Quoi d'neuf ?

Le journal d'information de la commune de TRETEAU

Edito du Maire

Le civisme, c'est l'affaire de tous !

Il est important que chacun soit sensible au respect des lois et de l'ensemble des règles de vie en communauté. C'est l'occasion pour chaque habitant de marquer son attachement à notre commune.

Régulièrement les agents de collecte trouvent des erreurs de tri dans les conteneurs et même parfois de graves incivilités. Vous pouvez vous renseigner auprès du SICTOM, sur le site internet <http://www.sictomsudallier.fr/> pour arriver à rendre vos déchets le plus respectueux possible de la nature. En plus de la pollution, cela engendre des nuisances visuelles et olfactives ainsi qu'un coût supplémentaire pour la collectivité et les contribuables. La propreté de notre commune nous concerne tous.

Nous avons commencé la rénovation des emplacements poubelles, cela va se poursuivre. Nous faisons tout notre possible pour rendre les sites propres, je vous invite donc à les respecter.

Plusieurs dégradations matérielles ont récemment été constatées sur notre commune. Quel est le plaisir de dégrader ces biens ? J'en appelle au civisme de chacun.

La rue, la route sont des espaces à partager. Laissons place à la responsabilité et à la courtoisie de chacun pour préserver la sécurité et le bien-être de tous.

Nous souhaitons avant tout que l'on se retrouve à travers les valeurs essentielles de respect, de tolérance, de solidarité et d'humanisme.

L'actu

Ca bouge à la mairie :

Avec le départ par voie de mutation de Madame Nathalie DEVILLARD en février dernier, la municipalité a procédé au recrutement d'un nouveau secrétaire de Mairie.

Monsieur **Pierre ANDRE** est arrivé parmi nous depuis début mars quelques jours par semaine pris sur son temps de congés pour nous rendre possible l'administration de la commune. Il sera à temps complet à TRETEAU à compter du lundi 03 mai 2021.

Trentenaire, originaire d'Yzeure, de formation en Management des collectivités Territoriales, ainsi que de Gestion des Ressources Humaines. Il va nous permettre de régulariser et d'actualiser nos manières de travailler mais aussi d'enrichir notre sens du service public en collaboration avec Madame Valérie LAGOUTTE.

A compter du lundi 03 mai 2021, le secrétariat de la mairie sera ouvert du lundi au samedi aux horaires suivants :

Du **lundi** au **vendredi** de **08h00** à **12h15** et de **13h30** à **16h30**.

Le **samedi** de **08h00** à **12h00**.

Et sur Rdv du mardi au vendredi de 16h30 à 17h30 pour les dossiers particuliers.

L'agence postale quant à elle sera ouverte du lundi au vendredi :

Du **lundi** au **jeudi** de **10h00** à **12h00** et de **13h30** à **16h00**.
Le **vendredi** de **10h00** à **12h00**.



Qui, quoi, où, comment :

Les missions de service public de votre mairie :

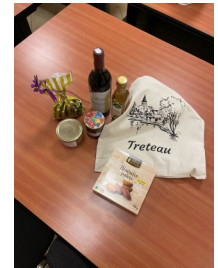
- Enregistrement des actes d'urbanisme => la gestion des dossiers en matière d'urbanisme est assurée par la DDT de l'Allier pour le compte de la commune. Le Maire reste seul juge en matière de décision finale pour l'accord ou le refus du dossier.
- Titres d'identité : la Mairie ne délivre plus les passeports et cartes d'identité. Ces compétences sont désormais exercées exclusivement par les mairies équipées de bornes biométriques. Les agents restent cependant à votre disposition pour vous aider à réaliser les premières formalités et vous fournir l'aide nécessaire.
- État-civil : la Mairie délivre les copies conformes d'actes de naissances, mariages et décès. Pour réaliser une demande, merci de nous envoyer un courrier ou un mail mentionnant le cadre de votre demande ainsi qu'une copie de votre titre d'identité et le nombre d'exemplaires de copies à délivrer. Nous pouvons également traiter les demandes d'actes à réaliser auprès d'autres communes.
- Aides diverses : les agents de la Mairie sont à votre disposition en cas de besoin pour effectuer des démarches administratives concernant des organismes tels que la CAF, les impôts ou bien encore pôle emploi.

N'hésitez pas à nous envoyer un mail à l'adresse communedetreteau@orange.fr ou nous appeler au 04.70.34.71.82 afin de connaître les différents documents à apporter pour réaliser vos démarches et ne pas perdre de temps.

Ça c'est fait !

CCAS :

Comme évoqué dans le Quoi d'neuf #2, le repas du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) n'a pas pu avoir lieu en 2020 en raison des contraintes sanitaires. Le CCAS sous sa forme précédente n'avait pas non plus souhaité distribuer de colis en fin d'année.



Dissout début 2021, il est maintenant remplacé par une commission communale, gérée par le conseil municipal. Notre première action a été de préparer des colis, avec un maximum de produits locaux, pour tous nos aînés ayant droits afin de leur proposer quelques douceurs pour les fêtes de Pâques.

Le 03 avril dernier, l'équipe municipale se mobilisait donc pour distribuer ces « Sacs de Pâques » et ainsi essayer de maintenir le lien social en attendant de pouvoir se réunir pour d'autres moments festifs.

Espaces verts :

Ce ne sont pas moins de 25 nouveaux arbres qui ont été plantés en ce début d'année.

Le talus situé à la queue de l'étang communal a été nettoyé par le chantier d'insertion. Des lavandes ont été plantées pour compléter les manques.

La création de jachères fleuries autour du plan d'eau et à l'ancienne carrière vers le lotissement embellira des espaces jusqu'à lors enherbés, limitera le temps de tonte et la consommation de gasoil.

Les parterres du côté entrée de la salle des fêtes ont été nettoyés, des plantations ont été réalisées sur la place entre le café des sports et la boulangerie, au talus de l'étang, au carrefour du Bon Accueil.



Travaux :

Les tables de piquenique autour de l'étang ainsi que les bancs vers le mini-golf ont été nettoyés, restaurés et repeints. Nous avons même eu la chance qu'un banc qui avait disparu depuis plusieurs années nous ai été restitué !! Merci.

L'ensemble des chemins ont été entretenus ainsi que les haies broyées.

Les travaux de voiries engagés au titre du plan de relance économique (jonction Coutant / Bois dieu et chemin des Burgeauds) doivent débiter le 05 mai.



Ouverture du dépôt communal à la population pour la dépose des déchets verts :

Promesse de campagne retardée en raison des travaux de construction de l'antenne de téléphonie mobile, la municipalité ouvre le dépôt communal situé au bout de l'étang aux habitants de TRETEAU à compter du **samedi 08 mai** pour y déposer, herbes, feuilles, plantes, déchets de jardin, taille d'entretien des haies afin de réaliser du compost qui sera utilisé pour les différentes plantations et pourquoi pas mis à la disposition de la population l'an prochain si les quantités sont suffisantes.

Pour le moment nous ne pouvons pas accueillir les branches.

Ouverture sur Rdv en priorité les samedis de 15 h à 17 h en appelant au préalable la mairie avant le vendredi.

En bref

Nouveau correspondant « LA MONTAGNE » :

Madame **Valérie LAGOUTTE** est notre nouvelle correspondante « LA MONTAGNE », n'hésitez pas à la contacter si vous avez des articles à faire diffuser.

COVID 19, 20, 21 !

Nous vous rappelons que la vaccination à l'Astra Zeneca est possible pour toute personne à partir de 55 ans. Vous pouvez contacter votre pharmacien et vos infirmiers habituels pour plus de renseignements et une éventuelle inscription.

Si vous rencontrez des problèmes de déplacements, de courses.... en cette période si particulière de pandémie, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie. Nous vous aiderons dans la mesure de nos possibilités.

L'étang :

Ouverture de la saison de pêche depuis le 27 février et ce jusqu'au 31 octobre. Début en demi-teinte en raison des conditions météorologiques et du couvre-feu qui nous interdit pour le moment la pêche de nuit. Mais quelques passionnés ont déjà fait de belles prises.

Un panneau d'affichage réservé pour la publicité de nos commerçants à été mis en place vers la borne camping-cars.



Ecole :

En projet, la création d'un jardin réalisé pour et par les élèves dans l'ancien verger. Un bac composteur déposé vers la cantine servira à faire du compost.



Bibliothèque :

La bibliothèque rouvre ses portes dans la salle socio-culturelle. Elle est ouverte un mercredi sur deux le matin et uniquement sur rendez-vous pour respecter les règles sanitaires en vigueur. Appelez Marie-Christine CARON ROBERT au 04.70.20.63.65. N'hésitez pas à faire part de vos demandes particulières, le fond de la médiathèque départementale est important.

TRETEAU d'hier (un peu d'histoire!)

Evoquée dès 1887, la construction d'une bascule devient indispensable en 1891, à la demande des habitants au vue de l'augmentation des transactions locales de toutes denrées et des animaux, au poids.

En 1892, le conseil municipal décide l'implantation d'un « poids public ». La maison FALCOT de LYON est choisie pour l'installation d'une bascule avec cuve en fonte. La maçonnerie est réalisée par monsieur PRUGNOT de THIONNE.

Le financement se fait grâce à un emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. L'année suivante la bascule est mise en service et un régisseur est choisi.

Cette bascule fonctionnera jusqu'en 1992.

Tarifs de 1892

Une voiture jusqu'à 750 Kg	0.50 FRS
Une voiture au-delà de 750 Kg	0.60 FRS
Un bœuf	0.40 FRS
Une paire de bœufs	0.60FRS
Une vache	0.30 FRS
Une paire de vache	0.50 FRS
Un veau	0.25 FRS
Un porc	0.20 FRS
Un mouton	0.15 FRS



Si vous disposez d'anciennes photos de TRETEAU, nous sommes intéressés pour les dupliquer. Vous pouvez passer en mairie avec et nous les scannerons.

